Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 4 (1976)

Heft: 3

Artikel: Chu le ban dèvan la méjon : il savait bien son patois !

Autor: Jèvié / Brodard, François-Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un testament. On donne à tous un peu de ce que l'on ressent. Et si la suite logique d'un testament, c'est de l' argent qui passe, il n'en est pas de même des écrits, car ils restent!

Jean des Neiges



Il savait bien son patois!

« Il », c'est Mgr Charrière, qui vient de partir pour un monde meilleur. Originaire de Cerniat où il était né, il avait eu la malchance de naître en un moment où les instituteurs, dans leur grande majorité, appliquaient avec rigueur l'article du règlement scolaire interdisant le patois. On est parfois à demander pourquoi cet article odieux était si scrupuleusement, si pieusement appliqué, alors que d'autres, bien plus importants, l'étaient avec bien moins de minutie. Je pense par exemple aux exigences de la propreté des mains et du visage. Et aux gros mots, pour ne pas aller plus loin. Je pense aux méchancetés de certains grands à l'égard de camarades plus petits, plus jeunes, qui étaient parfois de vrais souffre-douleur et devaient rentrer de l'école en rasant les haies et en courant. Et il ne s'agissait pas d'aller « rapporter » : on se serait fait traiter de raportchyâ a katre tsandêlè, rapporteur à 4 chandelles. Du reste, le « rapportage » n'était pas admis, ce qui,

en principe, est une excellente chose. Mais quand il s'agit de méchancetés... dè mètchyintå, on aurait risquer de recevoir on-n-ônâye, une « aunée », c'est-à-dire de se faire mesurer la pena, les côtes et leurs environs.

Mgr Charrière a raconté lui-même fort plaisamment comment il avait appris le patois. Grand garçon de l'école, il avait, en bon Cerniatin, l'esprit un peu frondeur du gruvèrin, tout comme ses camarades. Aussi parlaient-ils entre eux le langage proscrit de leurs pères, qui avait, on s'en doute, tout l'attrait du fruit défendu. Au temps où je le rencontrais parfois, il m'abordait toujours en patois... ou en italien, jamais en français. Saint Pierre, qui a parié toute sa vie, comme Notre-Seigneur, le dialecte syro-chaldéen, aura sûrement eu du plaisir à voir arriver chez lui un patoisant authentique qui, pour ne pas parler l'idiome des bords du lac de Génésareth, n'en était pas demeuré moins fidèle au parler des anciens, noûthron bî patê, notre beau patois.